

Repères

Le magazine de la ville de Saran / février 2013 n° 185

www.ville-saran.fr



Portrait :
Remy
Ménigault,
Citoyen engagé

et là... :

La mairie et l'emploi :
un rôle économique essentiel



Association :
Les foulées
de l'Asfas



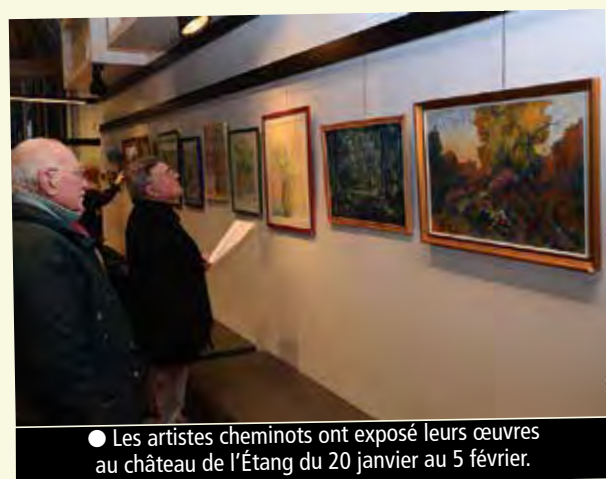
● Championnats d'hiver N2 à Rennes. Alexane Cormier, 1^{re} toutes catégories au 200m dos en 2'17"01 est la meilleure performance française à 13 ans.



● Création de maisons de Noël à la MLC lors des ateliers d'arts plastiques.



● Léa Pivoteau, née le 17 janvier 1913 fête ses 100 ans avec ses proches et ses amis du foyer Georges-Brassens.



● Les artistes cheminots ont exposé leurs œuvres au château de l'Étang du 20 janvier au 5 février.



● 115 personnes viennent partager la galette du Club Informatique Cimas le 11 janvier.



● L'exposition Des Livres et des Pages pendant les fêtes de Noël autour des livres animés.



● Les 3 et 4 janvier, Jeux en Fête remporte une nouvelle fois un franc succès.

sommaire n° 185

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. La mairie et l'emploi :

un rôle économique essentiel

8 - actualités

. Saran auditions concerts

9 - sorties

. Pierre Beaufile :

Les métamorphoses de l'Homme

10 - loisirs jeunes

. Des vacances grandeur nature au grand Liot

. Menu scolaire

12 - calendrier

14 - info social

. Le CLIC, un interlocuteur à votre écoute

15 - actu éco

. La qualité au prix juste

16 - ici... et là

. Vœux municipaux

. Les petits Saranais à l'école de la science

18 - espace public

. Portail de la médiathèque :

mode d'emploi

. Les chiffres du mois

. En bref

20 / 21 - vies / visages

. Un regard altruiste

22 - vie associative

. Les 5^e Foulées Saranaises

23 - agenda

24 - l'image du mois

. Un nouveau château d'eau dans le ciel saranais...

REPÈRE mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : février 2013
- ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé



éditorial



Lorsque j'ai commencé à rédiger cet éditorial, plusieurs équipes d'agents municipaux se relayaient jour et nuit pour déneiger les principales voiries afin d'assurer la

sécurité des Saranais. Mais aussi pour que l'ensemble de l'activité de la commune ne soit pas bloquée par ce phénomène climatique naturel à cette époque de l'année.

Certes, toutes les voiries n'ont pas été déneigées. Cependant, les axes principaux à l'activité économique sociale et sanitaire furent rapidement débarrassés de ce manteau neigeux. C'est ça le service public.

À Saran, les exemples de ce type sont légions. En effet, depuis longtemps nous assurons des prestations en régie municipale que les autres communes - c'est leur choix et nous le respectons - ont décidé de confier au milieu associatif ou à l'initiative privée.

Le service maintien à domicile : aujourd'hui, une trentaine de salariées de la mairie assurent les prestations indispensables au maintien à domicile des personnes âgées (aide à domicile et portage des repas). À ma connaissance, aucune autre commune de la région Centre n'a fait ce choix. Nous n'en tirons aucune satisfaction personnelle. Nous savons, de par les témoignages des bénéficiaires et de leur famille, que ce service municipal est largement plébiscité par les Saranais.

Ce choix du service public, nous le faisons pour d'autres services et d'autres prestations : le service des eaux, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la restauration, les espaces verts... sont des services municipaux assurés par du personnel essentiellement titulaires de la Fonction Publique Territoriale.

Oui, nous faisons ce choix de donner toutes les garanties statutaires au personnel municipal quand cela est possible.

Le statut de la Fonction Publique Territoriale n'est pas le carcan que certains décrivent. C'est le contrat qui optimise les relations entre agents de la collectivité, élus municipaux et la population. Ce statut avec ses insuffisances permet aux agents d'avoir un seul objectif : le service public, le service rendu à la population.

Aujourd'hui, ceux qui nous gouvernent tentent de nous ressortir les vieilles recettes en matière d'emplois. Après les Tucs, les emplois-jeunes et d'autres certifications de petits boulots, certains veulent promouvoir des contrats dits « d'avenir ». Ces derniers seront aussi inefficaces que les dispositifs précédents et n'auront qu'une seule issue, celle de ramener les jeunes à la case départ : Pôle Emploi.

Christian Fromentin

Adjoint délégué à l'Action Sociale.

La mairie et l'emploi : un rôle économique essentiel

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Avec 580 agents, la mairie de Saran est, après John Deere (896 salariés) et avant la GMF (472) l'un des trois plus gros employeurs de la commune. Si on y ajoute les centaines d'entreprises qu'elle fait travailler, directement ou indirectement, on comprend de suite l'importance de son rôle dans le développement économique local, régional voire national. Un poids qui va en progressant.

En interne, et grâce à la gestion en régie directe de nombreux services à la population (eau, restauration scolaire, centres de loisirs, assistantes maternelles...), ce sont donc près de 600 personnes et autant de familles que la mairie fait vivre. En externe, la Ville participe largement à l'activité économique en travaillant avec 1 500 fournisseurs de services et prestations diverses, dont 50 saranais. On peut aussi mettre en avant les emplois qu'elle génère comme lorsqu'elle lance une opération de logements ou d'activités économiques. Et les services induits, lorsque qu'elle accroît par exemple, dans le cadre de sa politique d'investissement, la capacité d'accueil de la crèche, permettant ainsi à plus de parents l'accès à l'emploi.



« Le développement de l'emploi et le maintien des emplois existants sont une de nos priorités, cela fait partie de nos valeurs, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. A qualité et coût égal nous privilégions l'entreprise locale, et notamment pour des raisons liées au suivi. Mais dans un certain nombre de dossiers, nous sommes tenus de passer par des appels d'offres et beaucoup de petites entreprises saranaises ne postulent pas. Je suis plutôt satisfaite quand je travaille avec une entreprise ou groupement d'entreprises locales comme c'est le cas avec l'un de nos gros chantiers, d'un montant de 4 millions d'euros, pour la construction du futur château d'eau ». L'une des particularités de la commune, dans une volonté politique d'un meilleur service public rendu à la population, plus efficace et plus souple, avec des prestations de qualité accessibles au plus grand nombre, est la gestion en régie directe de nombreux services et activités.

Les vertus de la régie directe

Là où beaucoup de mairies ont délégué des fonctions et les ont confiées au secteur privé, la Ville de Saran gère un maximum de choses par elle-même. Un choix qui a un coût (deux tiers du budget de fonctionnement de la ville est consacré à la masse salariale). « Grâce à ces travaux et services en direct à la population, c'est une qualité de service, une qualité de vie supérieures pour les Saranais, poursuit Maryvonne Hautin. Comme par exemple la sécurité 24h/24, qui permet une réactivité immédiate suite par exemple à une fuite d'eau ou un arbre qui tombe ». Les secteurs en régie directe sont ceux de l'eau (avec un m³ à 1,08 euro hors taxe, Saran propose une des eaux les moins chères de l'agglomération), la restauration scolaire (avec un prix de repas, en fonction du quotient familial, à partir de 0,50€), les centres de loisirs et le périscolaire, la petite enfance, les services culturels (école de musique, de danse), éducatifs, sportifs (EMS), les espaces verts, les garages... Alors que la tendance générale est plutôt de faire appel au secteur privé, la mairie entend garder l'éclairage public (100 000 euros par an), son personnel de nettoyage, d'entretien... Des secteurs que beaucoup de mairies ont bradé au privé. Pour illustrer ce choix fort, deux chiffres : Les travaux d'investissement en régie s'élèvent chaque année à 600 000 euros et l'enveloppe consacrée aux travaux neufs en régie est de 435 000 euros. De plus, « Nous préférons gérer les structures avec des agents territoriaux plutôt que de les confier à des associations, sans contrôle sur ce qui se fait ou pas,

explique Sylvie Dubois, adjointe déléguée aux finances. Ce qui permet d'aller plus loin dans l'offre de services aux Saranais tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement ».

L'emploi c'est la vie



Violaine Naquin-Grivot et Jean François Robin.

Pour Violaine Naquin-Grivot, adjointe au personnel : « L'emploi c'est la vie ! Nous menons une politique concrète de maintien des emplois avec le renouvellement des départs à la retraite. Nous sommes fiers de notre politique budgétaire en matière de personnel et j'aimerais que chaque ville, à proportion égale, en ait une identique. La gestion en régie, contrairement à ce que certains pensent, au bout du bout, ce sont des économies. La régie directe permet un meilleur contrôle des financements et une réponse adaptée et rapide aux besoins des administrés ». Un avis partagé par Olivier Cirotteau, directeur général des services municipaux : « La régie permet de couvrir une palette assez large de métiers et de services publics. Il y a de la part des élus la volonté de maîtriser les prestations, d'être présents dans de nombreux domaines, y compris quand il n'y a pas carence de l'initiative privée. Cela permet une grande souplesse. Ce choix, qui implique moins d'intermédiaires, réduit les circuits entre la volonté des élus et l'action municipale ». Et Jean-François Robin, directeur du personnel

municipal de poursuivre, « La régie, par rapport au secteur privé, permet une meilleure qualité de service. Les gens sont impliqués. C'est une autre culture, celle du service public à la population. Et puis il n'y pas la volonté de rentabilité, de recherche de bénéfices ».

Des investissements productifs qui génèrent de l'emploi

Entreprises industrielles, sociétés de l'agro-alimentaire, enseignes de la grande distribution, PME, artisans, commerçants, structures médico-sociales comme les ateliers protégés des Cent Arpents... La mairie passe chaque année des milliers de commandes, de demandes de prestations, de travaux, de fourniture de matériaux. Ainsi en est-il de l'impression du magazine que vous lisez en ce moment, comme de toutes les affiches et publications municipales. Et on pourrait multiplier à l'envi les exemples. En maintenant une politique d'investissements volontariste et dynamique la mairie donne du travail aux entreprises et donc participe au maintien et au développement des effectifs salariés des secteurs industriels, agricoles et tertiaires. Le budget municipal d'investissement pour 2013 s'élève à 12 millions d'euros dont 7,4 consacrés aux dépenses d'équipement.



Dans cette dernière enveloppe 6,5 millions d'euros sont destinés aux travaux confiés à

des entreprises. La mairie de Saran participe ainsi au soutien de l'économie locale et limite les conséquences de la crise sur l'emploi. La réalisation du nouveau centre d'accueil pour la petite enfance des P'tits loups, dont le coût de réalisation est de 4



Sylvie Dubois et Frédéric Torrecillas.

millions d'euros, illustre bien cette tendance. Maître d'ouvrage, la mairie, qui a confié la maîtrise d'œuvre à un cabinet d'architectes, va faire travailler cette année de nombreux corps de métiers rue des Chimoutons. Ainsi chaque jour c'est une multitude d'opérations et d'échanges que l'ensemble des services communaux réalisent avec le tissu économique. Pour Frédéric Torrecillas, directeur des finances municipales « Un argument de poids prouve le dynamisme de la mairie en la matière, c'est le montant de son budget de fonctionnement qui s'élève à 30,7 millions d'euros »

Vigilances

« Nous sommes sensibilisés à l'emploi mais nous ne voulons pas faire n'importe quoi pour accueillir des entreprises sur le territoire, poursuit Maryvonne Hautin. Nous sommes très vigilants à l'exemple du projet que l'on nous avait proposé pour la Chatonnerie et que nous avons rejeté car il aurait causé des nuisances en terme de circulation. Nous aimerions générer plus d'emplois, comme par exemple



Maryvonne Hautin et Olivier Cirotteau.

avec l'extension de la zone commerciale Cap Saran mais pour l'instant le dossier piétine ». Si la situation économique et de l'emploi liée à la mairie est globalement satisfaisante, des ombres se profilent

à l'horizon, notamment dues au gel des dotations de l'Etat et à la réforme des collectivités locales. « La crise est installée pour tout le monde sauf pour le monde de la finance, assure madame le Maire. Nous maintenons l'emploi et sommes vigilants sur l'impôt et le budget. Nous ne voulons pas réduire la voilure, mais si les sources de financements continuent à diminuer à budget identique il faudra faire des choix. À terme nous gérerons la pénurie si cela persiste, ce n'est pas aux familles saranaises de la supporter ».

Même bémol de la part de Sylvie Dubois : « Lorsque l'on sait que 72 % de l'investissement public en France est réalisé par les collectivités locales on peut deviner que la réforme en cours aura des répercussions sur le monde économique ».

Les liens qui unissent la mairie au monde économique sont quoi qu'il en soit maintenus, entretenus et développés. Deux rendez-vous marquent cette volonté : les vœux aux entreprises formulés en janvier par l'équipe municipale à l'adresse du tissu économique local et les Rencontres Saranaises qui rassemblent les services municipaux, le tissu associatif local et le monde économique saranais. Prochaine édition, attendue de part et d'autre, les 8 et 9 juin prochains. ●

Radiographie du personnel communal

La mairie compte 580 agents, 9 directions pour plus de 80 métiers. La répartition du personnel municipal se décompose en 440 titulaires et stagiaires, 80 vacataires dont 30 réguliers (principalement attachés aux centres de loisirs et au périscolaire), 29 assistantes maternelles, 14 emplois occasionnels ou saisonniers (espaces verts et centre nautique). Les principaux secteurs en personnel sont les animations municipales (160 agents dont 37 à l'enfance et 26 atsem (agents des écoles maternelles), les services techniques (109 agents dont 50 aux espaces verts et au nettoyage), l'action sociale (95 agents dont 30 aides à domicile et 46 à la petite enfance) et la restauration et l'entretien des locaux (74 agents dont 43 d'entretien).

Sauvegarder l'emploi : une priorité

Les élus sont source de proposition pour gérer des situations délicates liées à l'emploi comme lors de conflits ou plans sociaux, de fermetures d'établissements. « Nous agissons pour les sorties de crise, la recherche de financements publics ou encore, comme récemment pour la boulangerie du Chêne-Maillard, pour encourager l'installation d'un service à la population, explique Sylvie Dubois. Dans une situation de crise comme aujourd'hui, la partie humaine est importante. L'emploi est une priorité car il contribue à la qualité de la vie locale et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour le maintenir ».

Emplois via le logement et les zones économiques

La mairie initie et impulse de nombreux projets générateurs d'emplois, notamment au niveau de l'habitat, que ce soit du logement collectif, individuel, mixte, d'accession à la propriété... Citons ceux d'hier : Les lotissements des Guettes, Roger Toulouse, Picard Ledoux, celui d'aujourd'hui avec Nicole Duclos, celui de demain avec la Guignace. A cela s'ajoute une réelle implication et un rôle moteur en faveur du développement économique direct. Aujourd'hui c'est la zone artisanale de la Motte Pétrée qui est au cœur de l'action municipale pour l'économie. « Nous sommes en phase d'études, c'est l'un des objectifs de 2013, explique Maryvonne Hautin. Ce sera une zone limitée à l'artisanat et non de logistique. Au niveau des superficies les terrains seront extrêmement modulables en fonction des besoins des acheteurs ». Par le passé la mairie a été actrice centrale dans la création de la Zone artisanale de Montaran, de celle des Sables de Sary... L'aménagement en cours du futur centre-ville fournira du travail à de nombreuses entreprises locales, notamment celles du BTP.

CONCERTS | VILLE DE SARAN, PÔLE CULTUREL

SARAN AUDITIONS CONCERTS

BRASS-BAND VAL DE LOIRE
5 février > 20h30

CHANSON FRANÇAISE
6 février > 20h30

VOYAGES EN CLARINETTE
7 février > 19h

GET FUNKY
8 février > 20h30

EL FUNK
9 février > 20h30

UNE BALLADE IRLANDAISE
9 février > 14h

MUSIQUES ACTUELLES 2013
10 février > 16h

LA MUSIQUE À TRAVERS L'HISTOIRE
12 février > 18h30

VALSONS ENSEMBLE
13 février > 20h

PROGRAMME COMPLET
dans l'Agenda culturel OYEZ !
et sur le site de la ville www.ville-saran.fr

Saran
{ Ensemble, vivons notre ville ! } www.ville-saran.fr

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Du 5 février au 13 février 2013
Tous les concerts ont lieu à la Salle des fêtes

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE vous invite...

ÉCHANGES CHORÉGRAPHIQUES JAZZ (7^e édition)
Cette année, la soirée de spectacle sera placée sous le signe de « L'Univers des films de Tim Burton ». Avec la participation des grands élèves de danse jazz.

Samedi 2 février 2013 à 20h30
Théâtre Gérard-Philippe / Orléans La Source
Tarifs :

5 € pour les élèves danseurs et les moins de 12 ans
8 € pour les 12/18 ans / 10 € tout public
Renseignements : 02 38 62 57 65

Pierre Beaufils : Les métamorphoses de l'Homme



« Ce que je crois voir du réel ne suffit plus. L'abstraction lyrique me titille. Dans le même temps, je me mets à observer les personnes que je croise et fixe tout, les regards, les expressions. Le tout dans un carnet à croquis qui ne me quitte plus, avec une écriture de plus en plus rapide, sûre, incisive, instinctive. Les portraits de ces gens connus et inconnus viennent rejoindre les toiles abstraites et les aquarelles pour se fondre dans des espaces de blancs et de non-dits (...) ou chacun peut y lire ou voir son propre tableau. »

Artiste peintre, poète, musicien, Pierre Beaufils, la cinquantaine, se partage entre Blois et son atelier de Meung-sur-Loire. Un peintre à la base autodidacte, qui paradoxalement « peint vite, mais à son rythme ». La musique, l'écriture, et notamment la poésie, alimentent son travail. « Même si j'aime bien me poser des questions, ça reste spontané, pas conceptuel. » précise-t-il.

Huiles, technique mixte, usage étonnant de l'aquarelle, un peu de pastel aussi... « Il n'y a pas de barrière sur la technique, c'est l'expression avant tout. » Une œuvre qui évolue entre figuration et abstraction, et qui concilie aussi les deux.

L'exposition à la galerie du château de l'Étang donne à découvrir « Beaucoup de portraits, des corps nus et/ou de dos, mais aussi des paysages abstraits et des nuages. « Le fil rouge de l'exposition » confie Pierre Beaufils « Ce sont les métamorphoses : l'expression des émotions dans le visage, quelque chose de profondément humain, des expressions comme la révolte et la renaissance. (...) Je cherche ce qui peut être hors du commun esthétiquement, dérangeant sous certains angles... Quelque chose qui rejoint une sensualité, une émotion. » Expressions des visages, sensualité dans les corps et représentation de ceux-ci mis en scène sont la source d'inspiration des toiles de Pierre

Beaufils. « Il s'agit, en toute modestie, de parler l'Homme, de sa construction, de l'homme qui tombe, se relève, des hommes dans l'attente, de leurs peurs, de leurs souffrances. » Un propos aux accents graves que l'artiste tempère très vite « Même s'il y a de la souffrance, les hommes sont dans une espèce de quête, ils s'élèvent, se mettent debout.(...) Dans la grisaille, il y a quelque chose qui décolle. » On assiste alors à des métamorphoses. ●

Arnaud Guilhem

L'expo en bref

Galerie du château de l'Étang
du jeudi 7 février au dimanche 3 mars
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h30
Samedi et dimanche (en présence de l'artiste) de 14h à 18h.
Entrée libre. Fermé le lundi.

Loisirs jeunes

Renseignement : Animations Municipale

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

Des vacances grandeur nature au Grand Liot

Les séjours de printemps au domaine du Grand Liot offrent aux 6-12 ans une gamme variée d'activités et de projets bâtis autour de la nature. Grande nouveauté 2013 : Une semaine « Itinérant et trappeurs » est proposée aux 12-15 ans. Les places sont limitées, inscrivez-vous vite !

De superbes vacances de Pâques dans un cadre naturel hors du commun. Les séjours de vacances de printemps organisés par le service des animations municipales à l'attention des 6-15 ans sont l'occasion pour les jeunes de vivre des heures inoubliables de découvertes, d'épanouissement et de partage. Parallèlement aux séjours d'une semaine pour les 6-12 ans, la nouveauté 2013 est le retour des séjours pour les 12-15 ans, avec le thème « Itinérant trappeurs ». Du 13 au 20 avril, une douzaine de pré-adolescents, en totale autonomie, effectue un itinéraire en Sologne. Au programme, deux jours à cheval et à vélo, avec aussi une autre sortie prévue. L'hébergement se fait sous tente. « À partir de notre camp de base du Grand Liot, les jeunes vont tout gérer par eux-mêmes, explique Pascale Bodart, directrice adjointe pédagogique du domaine du Grand Liot, en Loir et cher. Les participants vont réaliser le circuit, composer les repas, gérer le budget, assurer la vie quotidienne de A à Z. Pour les 12-15 ans c'est très formateur en termes d'autonomie ». Les 6-12 ans, quant à eux, ont la chance du 13 au 20 avril puis du 20 au 27, de profiter de tous les agréments

qu'offre sur 117 hectares le domaine, avec sa ferme pédagogique, sa forêt et ses étangs... La première semaine (avec 20 à 28 enfants) a pour thème « Le Printemps gourmand ». Elle prévoit, notamment, la confection de recettes de cuisine avec l'aide des plantes sauvages de la Sologne disponible à cette période de l'année (thym, menthe...), des recettes autour du chocolat et la création d'œufs de Pâques.

Un suivi éducatif supérieur

La seconde semaine, ponctuée normalement de nombreuses naissances d'animaux, a pour thème « Le printemps à la ferme » et accueille une quarantaine d'enfants. Inscrits au programme de ces deux semaines, citons pêle-mêle les joies de l'équitation (le centre dispose d'une vingtaine de poneys, de double poneys, de shetland, de chevaux...), une sortie au safari train de Beaumarchais pour voir la faune locale en semi-liberté (sangliers, chevreuils, cerfs...), les parties de pêche, les courses d'orientation, le nourrissage des animaux (vaches, âne, poneys, porcs, oies, poules canards, lapins...), la culture avec le fermier...

Trois moments forts nature sont d'ores et déjà à retenir : la sortie pédagogique à la mare, avec épuisette, la sortie sur les traces et empreintes des animaux ainsi qu'une veillée à l'affût, pour apercevoir chevreuils, ragondins et autres lièvres... Sans oublier les traditionnels grands jeux et veillées. « Les thèmes retenus sont assez vastes pour aborder diverses spécificités avec les jeunes et les faire grandir. En conformité avec le projet éducatif de la mairie, il y a un travail sur le respect de soi, des autres et de l'environnement », poursuit Pascale Bodart. Les rythmes de vie de chaque catégorie d'âge sont respectés. Sur le plan de l'encadrement, les effectifs allient qualité et quantité, avec des animateurs diplômés et en nombre. Quatre animateurs s'occupent des quinze jeunes pour le séjour trappeur des 12-15 ans. Quant aux séjours plus classiques pour les 6-12 ans, l'équipe pédagogique met en place un nouveau dispositif. Certains animateurs sont attachés spécifiquement aux activités alors que d'autres s'occupent de la vie quotidienne. Un gage supplémentaire de suivi éducatif. ●

Clément Jacquet



LES VACANCES D'HIVER

LES STAGES SPORTIFS

Horaires : de 10h à 16h30
Accueil possible à la Halle des Sports du Bois Joly à partir de 8h30 et jusqu'à 18h.
Tarif : journée centre de loisirs.
Encadrement par les éducateurs sportifs de la ville, diplômés d'état.
Effectif limité dans toutes les disciplines.
Possibilité d'utiliser la ligne de bus municipale gratuite.
Certificat médical obligatoire pour les non-licenciés à l'U.S.M.S., ou à l'A.S.F.A.S., ou non inscrits à l'Ecole Municipale de Sport.

SERVICE ENFANCE

Accueils de loisirs et accueils périscolaires
02/38/80/34/93
Du lundi 18 février au vendredi 1^{er} mars 2013, soit 10 jours de fonctionnement

Marcel Pagnol 3/5 ans et 6/8 ans

02/38/79/01/31- 02/38/79/01/32
La dominante du séjour « Au pays du soleil levant... » sera axée autour de l'Orient au travers de son histoire, de ses contes et légendes, de sa cuisine, de ses traditions, de son folklore (Thaïlande, Chine...) et aussi autour de la découverte du voyage et du dépaysement. Place aux ateliers manuels, artistiques, culinaires

favorisant l'expression et l'imagination. Le séjour se clôturera par un temps d'après-midi festif (17H / 19H) en présence des familles le mercredi 27 février 2013...

Base de la Cailletterie 02/38/74/00/38

La dominante du séjour sera axée sur « Le bois et le carton » : place à la création et à l'imagination, l'expression libre (manipulation de nouveaux matériaux, assemblage, créations individuelles et collectives) : création de meubles en carton, « cartonnage en tout genre ». Mais aussi découverte du bois par son environnement (grands jeux en forêt, cabanes, maisons pour oiseaux, faune et flore...)

INFORMATIONS DIVERSES

Portes ouvertes à la base de la Cailletterie le 13/02/2013 à partir de 17H - Présentation des projets en cours, représentation et chorégraphie HIP HOP, photos et vidéos des temps forts, dégustation et pot de clôture...
Périscolaire : « les péri festives » sur la semaine du 11 au 15 février 2013 (de nombreuses animations pour les enfants durant cette semaine et temps avec les familles sur les accueils du soir).

CALENDRIER DES DATES LIMITES D'INSCRIPTION ANNEE 2013

Période concernée	Date d'ouverture des Accueils de Loisirs	Date limite d'inscription
Mercredis de janvier à juin 2013		
Noël - Février	Du mercredi 09/01 au mercredi 13/02/2013	28/12/12
Février à Pâques	Du mercredi 06/03 au mercredi 10/04/2013	23/02/13
Pâques à l'Été (février les 1 ^{er} et 8/05)	Du mercredi 15/05 au mercredi 03/07/2013	04/05/13
Rentrée à Toussaint	Du mercredi 04/09 au mercredi 16/10/2013	24/08/13
Toussaint à Noël	Du mercredi 06/11 au mercredi 18/12/2013	26/10/13
Vacances scolaires 2013		
Février : Du 18/02 au 01/03/2013	Du lundi 18/02 au vendredi 22/02/2013 Du lundi 25/02 au vendredi 01/03/2013	06/02/13 13/02/13
Pâques : Du 15 au 26/04/2013	Du lundi 15/04 au vendredi 19/04/2013 Du lundi 22/04 au vendredi 26/04/2013	03/04/13 10/04/13
Juillet : séjour du 08/07 au 02/08/2013	Du lundi 08/07 au vendredi 12/07/2013 Du lundi 15/07 au vendredi 19/07/2013 Du lundi 22/07 au vendredi 26/07/2013 Du lundi 29/07 au vendredi 02/08/2013	26/06/13 03/07/13 10/07/13 17/07/13
Août : séjour du 05/08 au 30/08/2013 (attention : fermeture les 15 et 16/08/2013)	Du lundi 05/08 au vendredi 09/08/2013 Du lundi 12/08 au mercredi 14/08/2013 Du lundi 19/08 au vendredi 23/08/2013 Du lundi 26/08 au vendredi 30/08/2013	24/07/13 31/07/13 07/08/13 14/08/13
TOUSSAINT : Du 21 au 31/10/2013 (attention : fermeture le 01/11/2013)	Du lundi 21/10 au vendredi 25/10/2013 Du lundi 28/10 au jeudi 31/10/2013	09/10/13 16/10/13
Noël : Du 23/12 au 03/01/2014 (attention : fermeture le 25/12 et le 01/01/2014)	Du lundi 23 au vendredi 27/12/2013 Du lundi 30/12 au vendredi 03/01/2014	11/12/13 18/12/13
ATTENTION : inscriptions à ne pas manquer pour les mercredis de la période de Janvier jusqu'aux vacances de février 2014.		
Noël-Février 2014	Du mercredi 8/01 au mercredi 19/02/2014	28/12/13

Restauration municipale

Lundi 4 février

Salade coleslaw
Poisson sauce concombre
Purée de pommes de terre
Yaourt bio saveur vanille

Mardi 5 février

Tomates vinaigrette
Sauté de dinde à l'estragon
Haricots verts
Leerdammer
Clémentines

Mercredi 6 février

Râpé de betteraves
Palette de porc (* rôti de dinde)

Macaronis à la tomate

Petit Chamois d'Or

Kiwi

Jeudi 7 février

Salade piémontaise

Cuisse de poulet

Carottes

Crêpe sucrée

Vendredi 8 février

Macédoine mayonnaise

Blanquette de veau à l'ancienne / Riz

Tome blanche

Orange

Lundi 11 février

Taboulé

Omelette / Épinards

Mini Babybel rouge

Banane

Mardi 12 février

Carottes râpées aux dés d'Emmental

Émincé de dinde tandoori

Pommes de terre sautées

Éclair au chocolat

Mercredi 13 février

Salade de riz

Poisson sauce nantua

Gratin de courgettes

Comté

Ananas frais

Jeudi 14 février

Céleri rémoulade

Navarin d'agneau

Pâtes bio

Yaourt aux fruits mixés

Vendredi 15 février

Pamplemousse au sucre

Joue de porc (*sauté de dinde) / Brocolis

Cantadou

Compote

Lundi 18 février

Betteraves cuites vinaigrette

Escalope de dinde au jus

Lentilles

Petit suisse nature

Kiwi

Mardi 19 février

Tomates vinaigrette

Poisson pané

Chou-fleur béchamel

Liégeois de fruits

Mercredi 20 février

Râpé de chou blanc

Bœuf bourguignon

Semoule

Fromage blanc aux fruits

Poire

Jeudi 21 février

Salade riz, thon, tomates

Sauté de porc sauce paprika (*sauté de dinde)

Carottes

Chanteneige

Crème dessert au chocolat

Vendredi 22 février

Salade verte

Spaghettis à la bolognaise

(*pâtes sans viande) Brie

Pomme du Loiret

Lundi 25 février

Tomates et dés d'Emmental

Émincé de porc dakota

(*émincé de dinde)

Brocolis

Flanby vanille nappé

caramel

Mardi 26 février

Carottes râpées

Poulet aux herbes Frites

Mini Valromey

Poire

Mercredi 27 février

Salade verte

Sauté de bœuf sauce

paprika

Haricots beurre

Saint-Paulin

Gâteau Basque

Jeudi 28 février

Concombres sauce

bulgare

Poisson sauce curry

Riz pilaf

Petits suisse aromatisé

Compote

Vendredi 1^{er} mars

Betteraves mimosas

Escalope de volaille à la

crème

Petits pois carottes

Gouda

Ananas frais

L'origine de viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

*Plat sans porc

AUDITIONS / CONCERTS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE À PARTIR DU 5 FÉVRIER.

VIE MUNICIPALE

- . **Conseil municipal**
> Vendredi 15 février, en mairie à 19h.

SPORTS

- . **Usm Handball N1 (M) – halle des Sports du Bois Joly**
Saran / Limoges
> Samedi 16 février à 20h45.
Saran / Rezé
> Samedi 9 mars à 20h45.
- . **Usm Basket N2 (F)**
Saran / CD Gravenchonnois
> Samedi 9 février, halle des Sports du Bois Joly à 20h.
Saran / Calais
> Samedi 23 février, halle des Sports du Bois Joly à 20h.
- . **Usm Football DH – stade du Bois Joly**
Saran / Blois
> Dimanche 10 février, à 15h.
Saran / Saint-Amand
> Dimanche 10 mars, à 15h.
- . **Usm Tennis – Courts couverts**
Championnat par équipes jeunes 13/14 et 15/16 ans
> Les 2 et 3 février, 9 et 10 février.
Double dames
> Dimanche 10 février.
Soirée dansante – salle Marcel-Pagnol
> Samedi 16 février à 19h30
Stage jeunes et adultes encadré par Fabien Badaire
> Du 1^{er} février au 1^{er} mars.
- . **Usm Tennis de table – salle Jacques-Brel**
R1 : Saran/Tours
R3 : Saran / SJF Les Aubrais
> Dimanche 3 février, à 9h.
R1 : Saran / Chartres
R3 : Saran / Puiseaux
> Dimanche 3 mars, à 9h.
- . **Usm Badminton**
Journée interclubs – gymnase Jean-Moulin
> Dimanche 3 février.
5^e tournoi de doubles de Saran (NC – D3/D4 – D1/D2 – C en double homme, double dame et mixte) – gymnase Jean-Landré
> Samedi 9 et dimanche 10 mars.
- . **Stages multisports**
Judo, natation, sports collectifs, tir à l'arc
> Du 18 au 22 février.

Futsal, tennis, multisports
> Du 25 février au 1^{er} mars.

- . **Asfas Athlétisme**
Foulées de l'Asfas - Parc Roland-Rabartin, à 8h45
> Dimanche 10 mars.

ASSOCIATION

- . **La petite fleur saranaise**
Séances d'art floral – salle du Lac à 14h30, 17h et 20h
> Vendredi 8 février.
> Vendredi 8 mars.
- . **Secouristes de la Croix blanche**
(Renseignements 06 30 65 54 84
<http://croixblanche45.chez-aliceadsl.fr>)
Sessions de formations aux premiers secours (PSC1) annexes du château de l'Étang de 19h30 à 22h.
> Du lundi 4 au vendredi 8 février.
> du lundi 4 mars au vendredi 8 mars.
Sessions de formations aux premiers secours (PSC1) sur 2 samedis salle des Aydes de 9h à 12h et de 13h à 17h.
> Samedi 23 février et samedi 2 mars
- . **Jardins 2000**
Club de jardinage, animations, commande de graines
salle du Lac de 14h à 18h
> Samedi 9 février.
> Samedi 9 mars.
- . **Maison des Loisirs et de la Culture**
(240 allée Jacques-Brel 02 38 72 29 25)
mlc.saran@9business.fr
Stage d'arts plastiques « Motifs inspirés de la peinture chinoise » (adultes)
> Samedi 2 février de 14h à 18h.
Stage cuisine bien-être
> Samedi 9 février de 10h à 13h.
Stage arts plastiques « Préparer carnaval » (enfants)
> Samedi 9 février de 14h à 18h.
Stage sculpture sur terre (adultes)
> Samedi 16 février de 9h30 à 17h30.
Stage « Anglais du voyage » (adultes)
> Vendredi 8 mars de 17h30 à 19h30.
Stage de sculpture sur terre (enfants)
> Samedi 9 mars de 14h à 18h.
- . **Gardon saranaise**
Lâcher de truites – Étang du château
> Vendredi 8 mars à 8h.
Pêche – Étang du château
> Samedi 9 mars (1 ligne) et dimanche 10 mars (2 lignes).
- . **Union départementale des sapeurs pompiers**
Assemblée générale – salle des fêtes
> Dimanche 10 mars, la journée.

SENIORS

- . **Atelier créatif – salle des Aydes**
> Jeudi 14 février de 10h à 12h et de 14h à 16h30.
- . **Après-midi dansant et crêpes – Foyer Georges-Brassens**
> Mercredi 27 février à 14h30.

PÔLE CULTUREL

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr
Entrée libre
Galerie ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h
Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes).

- . **Exposition de Pierre Beaufils**, artiste peintre, poète et musicien.
> Du 7 février au 3 mars.
- . **Exposition de la Fédération archéologique du Loiret**
> Du 8 au 27 mars.

Médiathèque

Tél. : 02 38 80 35 10
mediatheque@ville-saran.fr

Horaires d'ouvert durant toute l'année,
y compris les petites vacances
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30/14h-17h
Fermé le lundi

- . **Rencontre musicale** avec Mélissa Laveaux (tout public à partir de 8 ans)
> Samedi 2 février à 15h45.
- . **L'Heure du Conte (sur inscription)**
> Samedi 9 février à 15h30 (enfants scolarisés).
> Mercredi 6 mars à 15h30 (enfants scolarisés).
- . **Petites histoires entre nous** (notre bibliothécaire se tient à la disposition de votre enfant pour lui lire le livre de son choix).
> Mercredis 6 et 13 février de 10h30 à 11h30 (enfants de 3 à 7 ans, entrée libre)
- . **Les Ateliers d'Alice** (ateliers d'écriture pour adultes, sur inscription)
> Samedi 9 février, de 14h30 à 16h30.

École municipale de Musique

Tél. : 02 38 80 35 19 / emm@ville-saran.fr
Auditions / Concerts – salle des Fêtes

- . **Concert du Brass-Band du Val de Loire**
> Mardi 5 février à 20h30.
- . **Chanson française**
> Mercredi 6 février à 20h30.
- . **Voyages en clarinette**
> Jeudi 7 février à 19h.
- . **Get Funky (Fête de la Batterie)**
> Vendredi 8 février à 20h30.
- . **Une ballade irlandaise**
> Samedi 9 février à 14h.
- . **El Funk (Rencontre de musiciens)**
> Samedi 9 février à 20h30.
- . **Ateliers 2013 (musiques actuelles et jazz)**
> Dimanche 10 février à 16h.
- . **La musique à travers l'histoire**
> Mardi 12 février à 18h30.
- . **Valsons ensemble**
> Mercredi 13 février à 20h.
- . **Stage de musique classique**
> Du 18 au 22 février.

Théâtre de la Tête Noire

144, ancienne route de Chartres
Tél. : 02 38 73 02 00
contact@theatre-tete-noire.com / www.theatre-tete-noire.com

- . **Théâtre « Ouasmok » de la Cie Bouche Bée**
> Samedi 2 février à 17h.
- . **Théâtre « Variations sur le modèle de Kraepelin » de la Cie AntepriMA**
> Vendredi 8 et samedi 9 février à 20h30.
- . **Concert « Parfum d'écume » de Jacques Trupin et Quintette à cordes**
> Jeudi 14 février à 20h30.
- . **Théâtre « Sortir du corps » de l'Oiseau-Mouche**
> Vendredi 8 mars à 20h30.

Le CLIC, un interlocuteur à votre écoute



Issu d'un partenariat entre vingt-deux communes de l'agglomération, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) s'adresse aux personnes âgées et à leur entourage, afin de les accueillir, les informer et les orienter dans leurs nombreuses préoccupations du quotidien. Présentation.

Besoin d'un soutien à domicile, d'un hébergement, d'une aide aux démarches ou encore de divers renseignements ?

Depuis 2006, les personnes âgées et leur entourage disposent d'un interlocuteur avec le CLIC Orléans Val de Loire (Comité Local d'Information et de Coordination). Cette structure est née de la volonté conjointe de vingt-deux communes de l'agglomération, dont Saran, de mettre en place un réseau d'information par le biais d'une convention. Son secrétariat est assuré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Orléans. Ainsi, chaque commune signataire propose un lieu d'accueil, d'information et d'orientation qui œuvre gratuitement, en toute confidentialité et neutralité, dans le respect du choix de la personne.

Un interlocuteur local

« Saran a adhéré dès le début au réseau CLIC » explique Annick Deketelaere, directrice de l'Action sociale. « Le CLIC est intégré au sein de notre service et dispose d'un référent avec Corinne Postec, animatrice gérontologie. » Un référent qui travaille en coordination avec les autres services de la Ville et en lien avec le réseau.

Accueil, information, orientation... « Les thèmes abordés avec le public concernent tout le quotidien d'une personne âgée » précise Corinne Postec « Comme par exemple la carte d'invalidité, le veuvage, la protection juridique, les prestations sociales, la fiscalité, la retraite, les loisirs, la santé, les services à domicile, la vie associative, les déplacements... Nous renseignons et guidons les personnes vers les bons partenaires. Elles nous appellent au téléphone ou viennent nous voir, ou encore passent par l'intermédiaire d'un tiers. » De son côté, le réseau CLIC organise ponctuellement des réunions publiques thématiques et propose chaque année des formations au personnel concerné.

Une convention renouvelée

« Le CLIC est une bonne chose, on travaille bien et c'est un plus pour les Saranais » souligne Christian Fromentin, premier adjoint délégué au social et au handicap. De fait, Saran a voté en décembre dernier le renouvellement de la convention avec le CCAS d'Orléans pour trois nouvelles années. « La Ville va engager un certain nombre d'initiatives cette année en collaboration avec le réseau CLIC, comme par exemple la participation à la « Semaine

bleue ». » Tout irait pour le mieux si ce travail partenarial ne semblait pas menacé à terme. « Nous ne sommes pas sans savoir que le Conseil général serait favorable à étendre le domaine de l'action sociale au troisième âge et de confier également aux communes les compétences de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) à travers le réseau CLIC. » explique l'élus. Un éventuel transfert de compétences qui serait à la charge financière des communes. « Nous sommes donc dans une phase d'attente. » conclut Christian Fromentin. « Nous continuerons à travailler avec le réseau CLIC, mais à la condition que ses compétences restent limitées comme actuellement. » Un dispositif qui concerne près de 2 000 saranais. ● **Arnaud Guilhem**

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Mairie de Saran
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h 13h-16h30
Le samedi 8h30 - 12h
Direction de l'Action Sociale
Tél. : 02 38 80 34 24



La qualité au prix juste

Née à l'automne dernier, la SARL familiale ACER Habitat est spécialisée dans l'aménagement, la construction et la rénovation de maisons, et privilégie notamment le bois comme matériau. Une société qui mise sur le sérieux et la qualité de ses interventions. Présentation.

« Ça a commencé fort et tout de suite. On n'a pas arrêté ». C'est ainsi que Aurélien Gentil, responsable technique, et son frère Geoffroy, responsable commercial résument le démarrage de leur entreprise Acer Habitat, créée en octobre dernier à Saran. Un début d'activités en fanfare pour le moins paradoxal au vu du contexte économique actuel morose.

A vingt-six et trente-trois ans, les deux frères ont décidé de monter leur SARL. Une entreprise familiale spécialisée dans la charpente, la couverture, l'isolation et l'aménagement de combles, les aménagements intérieurs et l'installation de cuisine et salle de bains, mais également la construction et l'extension de maison en ossature bois, sans oublier les menuiseries extérieures. « On fait ce que l'on sait faire » synthétise Aurélien Gentil, fort d'une expérience de douze ans en entreprise et d'un BTS charpente-couverture. « On sait ce que l'on fait et on sait aussi ce que l'on veut : Être droits » poursuit Geoffroy, anciennement commercial dans le bâtiment. Échaudés par de « mauvaises expériences » en tant que salariés, ils ont fait le choix de l'autonomie. « On part avec des contacts, des fournisseurs et d'autres entreprises. On sait au moins pourquoi et pour qui on travaille, c'est une motivation supplémentaire. » reconnaît Geoffroy.

La garantie de la qualité

Au quotidien, tout commence par un premier contact avec le client et une visite pour évaluer les travaux à réaliser. « On a un rôle de conseil, comme par exemple en ce qui concerne les aménagements de combles » indique Geoffroy Gentil. « On dresse d'abord un plan, puis le choix des matériaux et de la décoration sont fonction des envies et du budget du client. On établit ensuite un devis sous trois-quatre jours. Celui-ci est remis en mains propres au client, afin d'attester du sérieux de notre entreprise. Le devis accepté, les travaux peuvent commencer. Ils durent d'une journée à deux mois grand maximum. » Particularité, Acer Habitat a intégré tout de go la démarche environnementale et la dimension écologique : « On travaille le bois et pas le parpaing (réputé énergivore). Une maison en bois est plus isolante, plus naturelle, plus modelable, on peut être créatifs. Le bois est une valeur sûre, même s'il reste légèrement plus cher que le parpaing. On fait également du conseil « éco » pour la rénovation et notamment en matière de normes. » Globalement, « On veut garantir une bonne qualité aux clients » explique Aurélien Gentil. Mais le savoir



faire n'est que peu de chose sans le faire savoir. Pour l'instant, c'est « pour beaucoup » le bouche à oreille qui a fonctionné auprès d'une clientèle de particuliers. En parallèle, l'entreprise travaille en lien avec des confrères. « On a l'avantage d'avoir des partenaires. Cela aurait été difficile de démarrer sans ces contacts-là. »

Le choix du prix juste

Ce travail avec des partenaires, Acer Habitat l'a développé également en matière de matériaux et de produits. « On travaille avec des fournisseurs français » indique Geoffroy Gentil. « Pour les cuisines et les salles de bains, ce sont des fournisseurs moyens et haut de gamme des environs. Pour le sur-mesure, nous travaillons avec un artisan portugais, un partenaire qui fournit une qualité supérieure pour un coût inférieur. Il en va de même pour les portails en aluminium qui sont fabriqués à la main au Portugal, en double épaisseur. Notre démarche est de prendre en compte le budget du client, de bien l'orienter, et d'adapter les matériaux en fonction, au juste prix. » L'entreprise œuvre pour l'heure sur le Loiret et la région et compte investir le sud de la région parisienne. « Notre préoccupation est de remplir le carnet de commandes sur six mois, même si pour l'instant on a toujours été occupés » explique Aurélien Gentil. « On passe plus de temps sur les chantiers qu'à faire de la prospective. » Un travail à deux, des charges limitées, pas d'atelier pour l'instant... « Nous sommes optimistes, car on sait que l'on démarre dans une période difficile, donc si ça marche actuellement, on peut être confiants pour l'avenir. » indique Geoffroy Gentil. Et les projets ne manquent pas. Outre la création d'un site internet, l'entreprise sera prochainement partie prenante d'un concept innovant et exclusif. « On sait un petit un petit peu où on va » souligne Aurélien Gentil, qui pour l'heure préfère rester discret. Et puis, et puis... Les deux frères font un appel aux entreprises saranaises afin de développer un réseau, un groupement ou une association de professionnels susceptibles de travailler conjointement. L'idée est lancée ! ● **Arnaud Guilhem**

ACER habitat

Aménagement, construction, éco, rénovation
Étude et devis gratuits
834 ancienne route de Chartres à Saran
Tél. : 02 38 73 09 94

Vœux municipaux

Comme chaque année, le mois de janvier a été ponctué par les traditionnelles cérémonies des vœux de la municipalité. Des moments de convivialité, de partage et d'échanges, afin de célébrer le passage à la nouvelle année et resserrer plus que jamais les liens avec l'ensemble des acteurs de la vie locale.

Vœux aux entreprises

L'ensemble des acteurs du tissu économique et des élus saranais était rassemblé le vendredi 11 janvier à la salle des fêtes, en présence de représentants du Conseil général et du Conseil régional et de la nouvelle consule du Maroc à Orléans.



« Le changement, c'est pour quand ? » s'est interrogée Maryvonne Hautin dans son discours. En effet, si l'année 2012 a été marquée par une alternance politique au sommet de l'État, des éléments de réforme des collectivités entérinés par le gouvernement précédent demeurent et sont même accentués. Autre source d'inquiétude, la baisse programmée des dotations de l'État aux collectivités. « Est-ce en continuant à appliquer aux collectivités un garrot financier que nous pourrions contribuer avec le plus d'efficacité au redressement de la France ? (...) Comment continuer à investir pour répondre aux besoins de nos populations ? Ponctionner les finances des collectivités revient aussi à faire le choix en terme d'investissement. Moins de travaux programmés, donc moins de travail pour les entreprises et nous pouvons que le regretter » a déclaré le maire, tout en rappelant à l'assemblée que « L'activité

professionnelle est au cœur de toutes nos préoccupations, et des vôtres je pense, dans le contexte périlleux que nous subissons tous. » Après une présentation rapide du programme des travaux municipaux pour 2013, Maryvonne Hautin et Michel Guérin ont rendu hommage à Marc Vergnet, chef d'entreprise nouvellement retraité, qui s'est vu décerner la médaille de la Ville. « Nous avons toujours eu des contacts privilégiés avec Marc Vergnet qui savait toujours se rendre disponible quand nous en avions besoin et expliquer à notre jeunesse les problématiques en matière d'eau. » a souligné le maire.

Vœux aux associations et aux enseignants

Le mardi 15 janvier, la salle des fêtes accueillait de très nombreux représentants du monde associatif saranais, du corps enseignant et l'ensemble de l'équipe municipale. « En 2012, j'avais formulé des vœux de changement de société et comme beaucoup d'entre vous, je pensais que c'était LA chance à saisir pour pouvoir reconstruire une société en mettant l'Humain au centre de l'économie et redécouvrir le respect et la dignité de chacun. L'euphorie du vote utile est vite retombée. Plus personne à ce jour ne peut contester que les choix faits par le gouvernement vont à l'inverse des promesses de campagne » a tout d'abord tenu à souligner Maryvonne Hautin. Alors que la pauvreté s'installe en France de manière durable et que l'Union européenne envisage la baisse des dotations du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD), « Nous

demandons simplement à Monsieur le Président de la République de faire entendre auprès de l'Europe la voix de



la solidarité, de la paix sociale et de la justice envers les plus démunis. Pour ma part, je reste persuadée qu'une autre voie est possible. À condition de s'associer aux habitants et à l'ensemble des acteurs locaux. » a déclaré l'élue. En cette période de réduction des dotations de l'État aux collectivités, le maire a précisé que « Cette année encore, nous avons décidé de maintenir les subventions aux associations saranaises », tout en s'interrogeant « Mais jusqu'à quand pourrions-nous le faire ? ». Maryvonne Hautin a par ailleurs tenu à remercier les enseignants pour le travail effectué tout au long de l'année et à les rassurer quant à la mise en place en 2013 du nouveau rythme scolaire. « Le projet soulève encore pas mal d'incertitudes et n'a aucune ambition pour une véritable réussite de tous. La Ville a donc décidé de ne pas s'engager dans la course aux subventions pour une mise en place en septembre 2013.(...) Cette année supplémentaire nous permettra de travailler avec vous tous pour accueillir au mieux les enfants dans les différentes structures. ». La cérémonie s'est conclue autour du traditionnel pot de l'amitié. ●

Arnaud Guilhem



Les petits Saranais à l'école de la science



Jusqu'au 26 mars plusieurs classes saranaises bénéficient d'une vulgarisation et d'une sensibilisation aux sciences et techniques. Un projet pédagogique mené en partenariat avec le groupe Intergénération « Science à l'école », unique en France.

Découvrir, en manipulant, comment fonctionne l'électricité, le système solaire. Comprendre l'énergie en réalisant des fusées à eau, des petits bateaux... Les écoliers saranais bénéficient depuis quelques années d'une initiation et d'une sensibilisation de qualité aux sciences et techniques grâce au groupe Inter-génération de l'Université du Temps Libre. Neuf classes des écoles du Bourg et des Sablonnières, de CE2 et CM1, ont ainsi cette année accès à la culture scientifique, de façon ludique, à base d'observation et de manipulation grâce aux interventions de l'École des sciences, l'une de composantes du groupe Inter-génération de l'UTL. Ce groupe agit dans plusieurs directions qui ont toutes en commun d'aider les jeunes dans leur scolarité ou à mieux aborder la vie active en leur faisant partager leur expérience. « Nous intervenons en appui des professeurs, à leur demande, sur des thèmes qu'ils ont choisis, dit Alain Robert, Saranais, correspondant de l'équipe qui compte 25 personnes dont deux autres

locaux : Daniel Coudière et André Gorge. Nous faisons des sciences avec les mains. Nous éveillons les enfants aux sciences par le jeu, grâce à des expériences, des maquettes que nous construisons nous-mêmes et qui suscitent la curiosité et l'intérêt des enfants. Avec ce jeune public, nous n'utilisons pas de mots trop scientifiques et veillons toutefois à n'introduire aucune idée fautive ». Cette démarche pédagogique initiée par les enseignants est une vraie réussite et les enfants en redemandent.

Transmettre et partager

Les animateurs interviennent une demi-journée en classe et animent quatre ateliers en simultané. A choisir parmi dix modules qui ont trait à la mécanique, l'optique, l'astronomie, l'électricité, la biologie... Cette souplesse offre des possibilités de travailler en petit groupe de six ou sept écoliers. Les animateurs sont tous bénévoles, retraités et proviennent d'horizons très variés. « Il n'y a pas de

profil particulier, poursuit Alain Robert. Il n'est pas nécessaire d'être scientifique ou d'avoir été enseignant. Il suffit d'avoir du temps libre et d'être motivé pour transmettre. Nous assurons une formation et échangeons nos expériences pour défendre la cause scientifique ». Le groupe recherche actuellement des bénévoles. En effet, s'il peut répondre cette saison aux demandes de 69 classes sur Orléans et son agglomération, une cinquantaine sont insatisfaites. Depuis quelques temps, le groupe Sciences à l'école diversifie son champ d'action. En 2011, il a ouvert ses ateliers aux classes CLIS de handicapés et depuis l'an dernier il intervient au sein de la Couronnerie, centre pour handicapés. Il se déplace aussi dans les campagnes. « On essaie d'améliorer les possibilités, un peu comme la cerise sur le gâteau, conclut Daniel Coudière, animateur. Nous sommes les héritiers des trente glorieuses et nous souhaitons transmettre. Redonner ce que l'on nous a offert ». ● Clément Jacquet Site Internet : www.ig45.fr

• En bref...

• Travaux

La ville de Saran procède à des travaux de remplacement de conduites d'eau Impasse Villarmoy et rue Anatole Fauchoux. Les travaux dureront jusqu'à la fin du mois de février. Durant cette période la circulation sera perturbée mais soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne.

• Appel aux dons du sang

L'établissement français du sang appelle à la générosité afin de couvrir les besoins qui ne faiblissent pas dans les hôpitaux de la région. Vous pouvez donner votre sang à la Maison du Don d'Orléans 190 rue Léon-Foucault à Saint-Jean-de-la-Ruelle, du lundi au samedi de 8h30 à 13h sur rendez-vous **02 38 72 49 49**.

Les personnes qui donnent leur sang pour la première fois doivent impérativement se munir d'une pièce d'identité. Vous trouverez toutes les dates des collectes dans le département www.donusang.net rubrique « où donner votre sang ».

Portail de la médiathèque : mode d'emploi

Les services de la médiathèque sont accessibles de chez soi en surfant sur le Web. Une belle avancée en termes d'accessibilité au service public culturel municipal. Présentation détaillée et commentée du site.



Depuis le 8 décembre, le site Internet de la médiathèque, véritable cœur du nouveau dispositif, modifie les relations qui lient l'établissement au public et aux usagers. De chez soi, d'un simple clic, tout un chacun a accès, grâce au logiciel Sezham, à un ensemble de services en ligne. En entrant dans l'ère numérique, l'ex-bibliothèque est entrée dans son temps, à changer de peau pour améliorer considérablement, grâce au multimédia, la qualité des prestations à la population. Le site de la médiathèque, portail consultable de son domicile, offre une multitude de possibilités et d'informations. Sur le www.mediathèque.ville-saran.fr, on peut consulter tout le catalogue, soit 50 000 livres et de nombreuses publications et CD, faire des pré-inscriptions, réserver un document, prolonger un prêt, donner des avis de lecture, des suggestions d'achats... et accéder à une foule d'informations pratiques. Rappelons toutefois que les prêts et les inscriptions se font toujours physiquement sur place, au guichet.

L'interactivité comme priorité

Dès la page d'accueil, l'arborescence claire, fonctionnelle, facile d'utilisation donne un aperçu des diverses fonctionnalités accessibles à partir

de sa souris. « Grâce au logiciel, chacun de chez soi peut tranquillement gérer son compte, s'informer, se distraire, se former... explique Ingrid Ingelbrecht, directrice de la structure. Les premiers retours sont hyper positifs. Les gens sont heureux de pouvoir faire tout cela de chez eux. Après seulement deux mois de mise en service le nombre des réservations effectuées via la Toile est supérieur à celui enregistré sur place ». Le catalogue de la médiathèque est accessible à tous. Il donne accès au fond de la structure (50 000 ouvrages, de nombreux magazines et revues et 540 CD) et on y accède soit en effectuant une recherche par genre, par auteur, par titre, par éditeur. Toutes les nouveautés qui entrent en médiathèque, dès qu'elles sont cataloguées, apparaissent sur le site. Soit 2 000 livres par an. L'espace privé est réservé aux quelques 3 000 abonnés. Munis de leur numéro de carte et d'un mot de passe, ils peuvent effectuer des réservations (jusqu'à cinq documents), prolonger la durée d'un prêt (jusqu'à deux fois quatre semaines), donner leur avis sur un livre... Les abonnés



ont aussi accès à l'historique de leurs prêts et peuvent conserver leurs recherches. L'espace public ouvert à tous comprend quatre grandes

rubriques. Le bandeau horizontal d'accueil héberge : Mode d'emploi, Animation, A découvrir et se former-s'informer. Dans la rubrique « Mode d'emploi » on trouve notamment les horaires, les informations à destinations des groupes (écoles, centre de loisirs, petite enfance), ainsi qu'un lien pour contacter la médiathèque. « Animations » présente les rendez-vous réguliers proposés par la médiathèque : c'est à dire les ateliers d'écriture, le club de lecture, l'heure du conte, l'opération partir en..., les expositions, les « petites histoires entre nous » à l'attention des 3-5 ans, ainsi qu'une rétrospective en images sur un événement grâce à « Y étiez-vous ? ». « Découvrir » propose des parcours thématiques régulièrement renouvelés (avec possibilités de documents audiovisuels), les coups de cœur des bibliothécaires (Ndlr : les coups de griffe sont à l'étude). Enfin la rubrique « Se former-s'informer » met à disposition de nombreuses ressources en ligne. Elle offre des accès à des sites ludo-éducatifs, propose un logiciel d'autoformation en informatique ainsi qu'une formation au code de la route (principalement destinée aux jeunes). On y trouve l'encyclopédie Universalis et aussi un accès à l'actualité commentée grâce à « Arrêt sur Image ». Nous trouvons également sous cette rubrique une sélection filtrée de sites Internet (sitothèque) classés par genre (sciences fiction, jeux vidéo, santé prévention, jeunesse, musique-cinéma...).

Un site dynamique qui touche les jeunes

La colonne de droite de la page d'accueil est quant à elle organisée en entrées spécifiques, avec accès direct à quatre rubriques : Coups de cœur, Espace jeunesse, Espace ados, Multimédias (six postes avec accès gratuit à Internet et connexion wifi), Les événements. Un calendrier, pour cette dernière rubrique, permet, grâce à une signalétique en rouge, de visualiser directement les dates des rendez-vous à venir et, en cliquant, d'en connaître le programme. « Nous tenons à dynamiser le site et à avoir une démarche tout particulièrement en direction du public adolescent, conclut Ingrid Ingelbrecht. Nous arrivons à les capter par le biais du site car on utilise des canaux et des outils qu'ils utilisent beaucoup ». Ce n'est pas la moindre vertu du www.mediathèque.ville-saran.fr ●

Clément Jacquet

Les Chiffres du Mois

525

C'est le nombre de joueurs licenciés à l'USM football. En dépassant la barre symbolique des 500 licenciés, le club aux couleurs rouges et bleues bat son record de fréquentation. Ce qui le place, en termes d'effectifs, à la première marche départementale et en deuxième position régionale après le FC Tours, club professionnel de Ligue 2. Une performance remarquable pour une ville de 16 000 habitants. « Cela reflète la bonne vitalité du club, souligne Patrick Langer, manager général. Nous avons accueilli 50 licenciés de plus que l'an dernier (+ 11 %) avec une forte progression au niveau des jeunes ». Et le dirigeant d'expliquer cette réussite par la politique socio-éducative du club en faveur des jeunes (322 licenciés ont moins de 19 ans), la qualité de l'encadrement (25 éducateurs pour 27 équipes), la qualité des installations municipales sportives et l'investissement des bénévoles. Tous les clignotants sont au vert pour le président Jean-Marie Bijotat et son équipe. En effet, 2012 a vu la formation première, qui a décroché un podium régional en Division d'Honneur et la Coupe du Centre, réaliser la plus belle saison de l'histoire de l'USM. Dans le même temps une équipe féminine a été créée, le football diversifié (futsal, foot loisir, sport adapté) se porte comme un charme et la classe de promotion sportive en partenariat le collège Montjoie fonctionne parfaitement. L'USM est un club sain avec un bon esprit, où compétition, loisirs met convivialité s'expriment en totale harmonie. ● C.J

Pour en savoir davantage :

www.saranfoot.fr

• En bref...

• Relevés des compteurs d'eau

Les services municipaux vont procéder au relevé des compteurs à partir du 25 février. Il est demandé aux habitants de leur réserver un bon accueil et de dégager l'accès de leur compteur. En cas d'absence, un coupon-réponse sera déposé dans votre boîte à lettres. Il est impératif de le retourner dès réception et dûment rempli au service des eaux. Renseignements **02 38 80 34 62**.

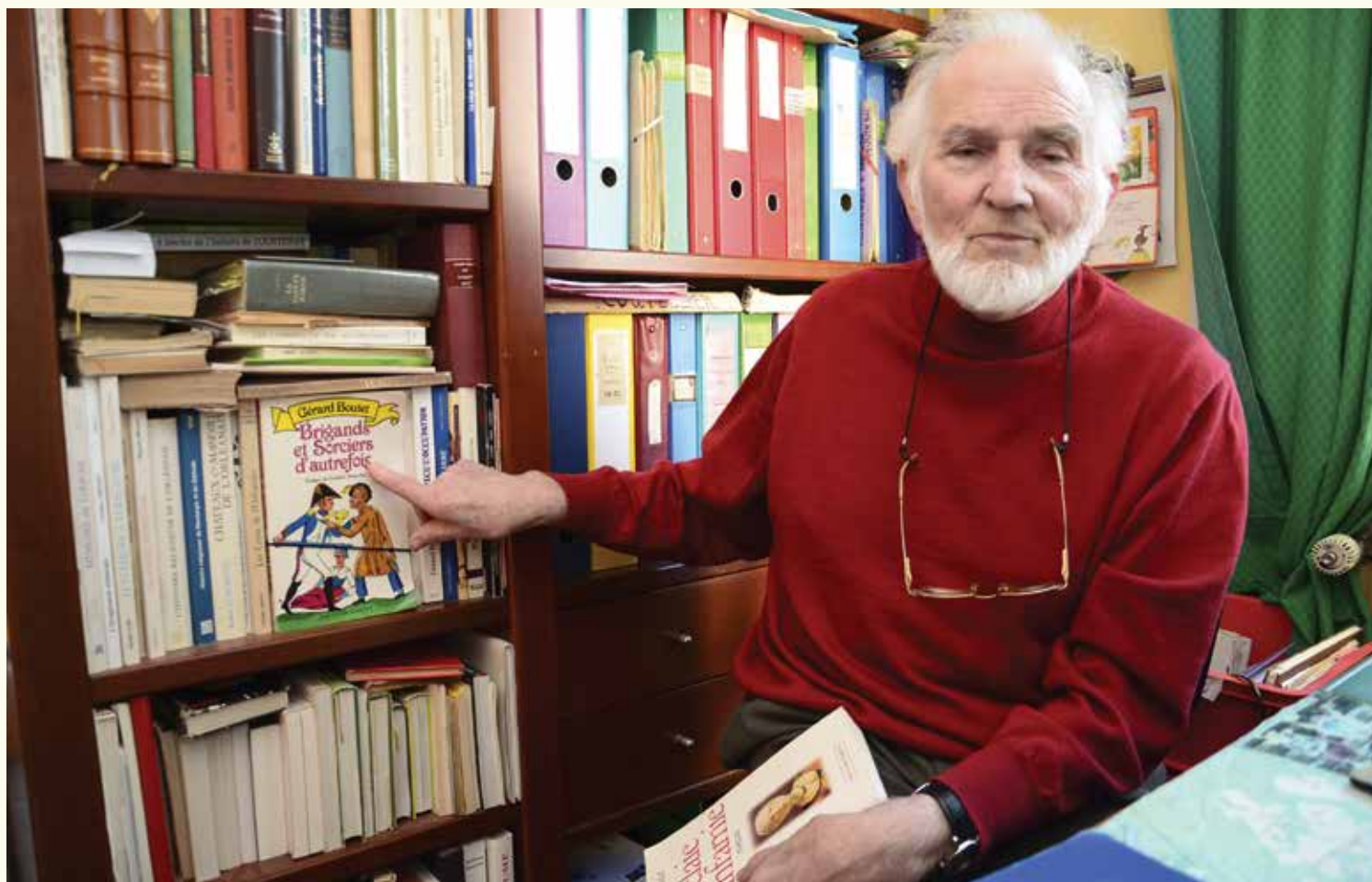
• Recensement de la population

Rappel : Vous avez jusqu'au 23 février pour remettre vos questionnaires. Pensez-y !

Cette année une partie des saranais est recensée. Si vous êtes concernés, un agent recenseur vous a remis une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous et une note d'information ou vous a proposé la déclaration en ligne. Ces questionnaires doivent être remplis et remis au plus tard le 23 février soit à l'agent recenseur, soit à la mairie soit par internet (via le code d'accès individuel et anonyme et le mot de passe confidentiel). Votre participation est obligatoire.



Un regard altruiste



Personnalité aussi connue des saranais que discrète, Rémy Ménigault s'est retrouvé récemment propulsé en tête de la contestation contre le nouveau réseau de bus. Un acte citoyen qui reflète les valeurs profondes de l'ancien instituteur et directeur de l'école du Chêne Maillard. Rencontre.

Jusqu'à l'été dernier, comme tant d'autres de retraités, Rémy Ménigault coulait des jours tranquilles en compagnie de son épouse Anne, dans leur maison du quartier du Chêne Maillard. Et rien n'aurait laissé supposer que cet homme calme, affable et courtois se retrouve tout d'un coup à la tête de la contestation contre le nouveau réseau de bus, et plus particulièrement la nouvelle desserte de la ligne 6. L'intéressé en convient dans un sourire, tout en rappelant qu'il n'en est pourtant pas à sa première mobilisation. « En 1971, il n'y avait pas de bus urbains,

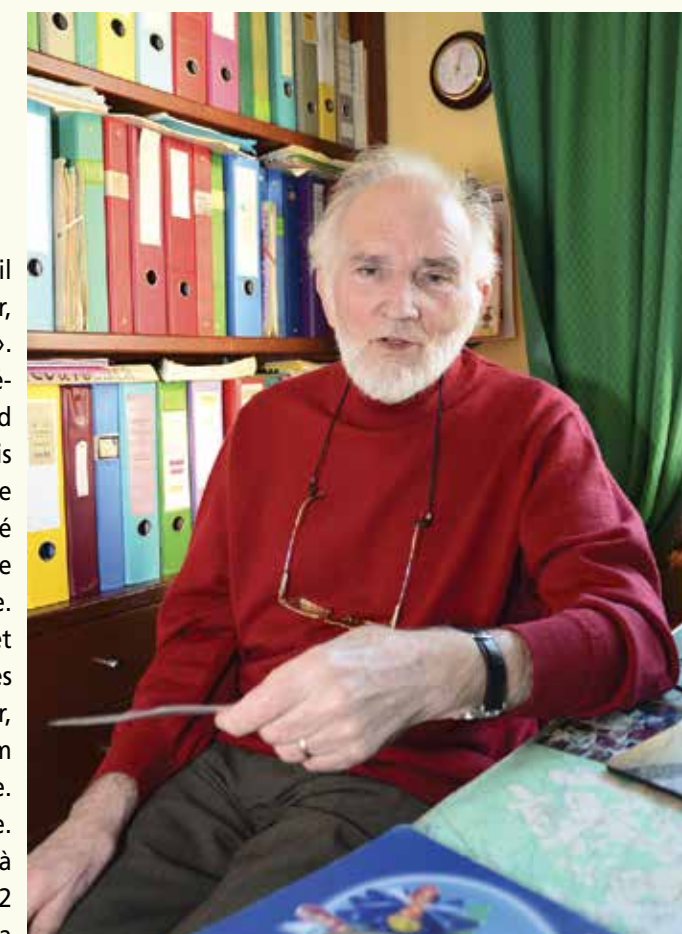
mes fils circulaient avec la TREC et déjà à l'époque j'avais lancé une pétition pour que les cars aillent à la gare. » Puis une autre, « Dans les années 92-93 avec Émile Leroy, l'âme du quartier » Soit. Mais vingt ans plus tard, son action a pris une toute autre ampleur. « L'été dernier, j'ai appris incidemment qu'avec la modification du tracé de la ligne 6, le bus ne passerait plus par les Aubrais, mais par le centre de Fleury. Et lors de la première réunion publique de présentation, j'ai explosé face au mépris du président de l'Agglo. Je lui avais adressé deux lettres qui étaient

restées sans réponse. On ne pouvait pas aller à la mairie, ni à la gare des Aubrais, ni à la prison. J'ai eu l'impression que les décisions étaient déjà prises. » Rémy Ménigault ne va pas pour autant rester sur ce coup de sang : En compagnie d'un jeune couple, il lance alors une pétition pour que le bus continue à desservir la gare de Fleury. Cette pétition va recueillir plus de deux cents signatures. « Nous avons sillonné le quartier du Chêne Maillard, je me suis fait des amis » plaisante-t-il. Cet homme « né en 37 », qui se décrit comme « De gauche sans étiquette, avec aussi une

pensée écolo », et plus globalement, « En faveur de tout ce qui est progrès pour la masse des gens, que ce soit le bus, le train ou autre » a avant tout regardé vers les autres. « Dans ma tête, je ne voyais pas que ma petite personne, je pensais aux gens de mon quartier. » Une démarche qui doit tout autant à la citoyenneté qu'à l'altruisme.

Un rêve de gamin

Citoyenneté et altruisme. Deux valeurs inscrites en filigrane de la vie de cet ancien instituteur et directeur d'école, issu d'un milieu modeste. « Mon père était cheminot, ma mère était garde barrière. Tout gamin je rêvais d'être instituteur » confie-t-il. Dernier d'une fratrie de trois enfants, Rémy Ménigault décroche son bac et signe un engagement décennal avec l'Éducation Nationale. « A l'époque, on avait un pécule, comme lorsque l'on sort de prison » s'amuse-t-il. Nommé à Binas, il circule alors en mobylette bleue et obtient son certificat d'aptitude pédagogique, sésame incontournable. Et puis survient la guerre d'Algérie. Un tournant. « J'étais sursitaire et j'ai dû partir en 59. Je n'avais pas envie du tout. Je priais Dieu de n'avoir à tirer sur personne. » Le jeune instituteur se retrouve affecté au fort de Beni Bahdel, près de la frontière Algéro-marocaine, au nord-ouest du pays. « C'était un camp de regroupement de plusieurs villages, la frontière était une passoire » se souvient-il avec émotion. « Sur place, on avait besoin d'un instituteur. J'ai donc enseigné à des enfants et à des adultes, j'avais 150 élèves. » Instituteur, mais aussi infirmier de fortune, qui soigne des abcès tuberculeux sans en mesurer le risque. Contaminé, Rémy Ménigault est évacué vers l'hôpital de Tlemcen, puis rapatrié et soigné pendant une longue période en métropole.



De retour à son métier, il officie dans le Loir-et-Cher, puis trouve « son permutant ». « 1971 a été une année déterminante : J'ai été d'abord nommé à Fleury et je suis arrivé à Saran, au mois de septembre, puis j'ai trouvé un terrain. L'école du Chêne Maillard devait se construire. J'ai demandé ma mutation et je l'ai obtenue l'année après son inauguration ». Instituteur, puis directeur par intérim en 1988, en cours d'année. « Ce n'était pas de la tarte. Il y avait quatorze classes à l'époque, j'avais des CM1-CM2 et le soir je m'occupais de la paperasse. Cela a duré pendant six mois. Puis le poste s'est libéré à la fin de l'année et j'ai postulé. » Un stage le conforte dans sa fonction de directeur. Un poste que ce précurseur de la méthode Freinet et du texte libre occupera jusqu'à l'heure de la retraite, voyant ainsi défiler nombre de jeunes saranais. « Ça c'est bien passé » résume-t-il avec plaisir.

Nourrir son esprit

Quant au présent... « Au présent, je suis à la retraite, avec ma charmante épouse, j'ai des fils, des petits enfants, le jardin, des hobbies. Je voyage. » expose posément Rémy Ménigault. Mais attention, au delà de ces simples apparences, l'ancien instituteur et directeur continue activement à « nourrir son esprit ». Son bureau et sa bibliothèque fournie en sont les témoins. Sa passion : La généalogie, qui représente un quart de sa vie. « C'est depuis très longtemps. Au début, je partais avec des casse-croûtes et de la soupe à Lorris, Bellegarde, dans les villages de

mes ancêtres, je faisais des photocopies des actes. Puis le Goupil (Un des premiers ordinateurs français) est arrivé. » Et l'outil informatique a décuplé les activités de ce passionné, intarissable sur le sujet : Depuis 1992, Rémy Ménigault édite deux fois par an « Antoine Nicolas », périodique de l'association des descendants d'Antoine Nicolas Ménigault ». Une revue savamment documentée et illustrée qui compte déjà quarante-trois numéros. Des recherches qui ont permis notamment par le passé l'organisation d'une « cousinade » de plus de trois cents personnes. Au quotidien, ce retraité pétri d'humanité vit très bien dans son quartier, « Sauf en ce qui concerne le bus. » précise-t-il sans mâcher ses mots. « C'est un recul de service, alors que l'on paie de plus en plus cher. » Et au détour d'une phrase, l'ancien enseignant qui n'a rien d'un donneur de leçon passe un témoin discret à ses successeurs, mais pas seulement : « Initier à l'esprit critique, c'est important. » Soit l'une des bases de la citoyenneté. Ni plus, ni moins. » ● **Arnaud Guilhem**

Les 5^e Foulées Saranaises



Le 10 mars, les athlètes et les coureurs du dimanche sont invités par l'Asfas à participer aux « Courses du printemps ». Quatre courses au programme, dont le 10 km qui est l'épreuve support des championnats du Loiret.

Course populaire qui accueille le grand public, dès 7 ans, et les licenciés de club, les Foulées Saranaises reviennent chaque printemps avec les premières hirondelles. Pour la cinquième édition, les organisateurs ont prévu plusieurs circuits, en fonction des âges, autour du stade Colette Besson. A souligner que les 10 km, épreuve reine de la journée, constitue les championnats du Loiret, qualificatifs aux championnats de France. « Notre manifestation est maintenant bien inscrite dans les calendriers et rencontre un public toujours plus nombreux, explique François

Roux, entraîneur de l'Asfas et responsable des courses hors stade. Nous avons l'an passé accueilli 480 participants et en espérons au moins autant cette année.



Les 4 courses sont ouvertes à tous et le public peut s'inscrire le jour même en présentant un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition ». Le départ du 10 km, épreuve inscrite également aux courses handisports, se fera à 10h50 en face de l'entrée du stade. Toutes les arrivées ont lieu devant la tribune du stade d'athlé-

tisme. Les courses pour les plus jeunes sont gratuites. A signaler qu'un euro par participant sera reversé à l'association saranaise EHEO (Enfants Handicapés espoir Ostéopathie).

500 participants attendus

Le parcours emprunte un circuit qui comprend l'avenue du Stade, la rue de la Montjoie, celles des Jonquilles, de Maurice Claret, la piste cyclable, le lac de la Médecinerie, la mairie. C'est un vrai rendez-vous sportif populaire qui nécessite une grosse organi-

sation. 80 bénévoles sont sur le pont pour gérer les inscriptions, le ravitaillement, les carrefours... « Avec le cross de l'Asfas fin novembre c'est pour nous l'événement majeur de l'année, reprend le dirigeant. Les Foulées demandent neuf mois de travail notamment pour la recherche de sponsors et les démarches administratives. Nous accueillons des clubs et des coureurs venus de tout le Centre et du sud de la région parisienne ». La section de l'Asfas course hors stade compte 80 licenciés et propose des sorties du 5 au 100 km. Elle surfe actuelle-

ment sur le phénomène trail (course nature) qui compte de plus en plus d'adeptes. Elle enregistre de très bons résultats. Citons Sabine Pastor, classée dans le top 10 national, Frantz Bouttier, premier du challenge régional de cross et l'équipe vétérans qui place quatre de ses coureurs parmi les 16 meilleurs français. Le 10 mars, champions ou sportifs anonymes, les rues saranaises sont à vous ! ● Clément Jacquet

Le programme

9h40 - 5 km adultes
(né en 1998 et avant), 6 euros

10h15 - 1 km
(né entre 2002 et 2005). gratuit

10h30 - 2,6 km
(né entre 1998 et 2001). gratuit

10h50 - 10 km adultes
(né en 1996 et avant), ouverte aux athlètes handisports, 8 euros majoration de 2 euros pour les inscriptions sur place

inscriptions au 02 38 62 34 75.
email : françois.r4@live.fr

Banquet des Anciens de plus de 65 ans

Dimanche 17 mars à 12h
Halle des sports

Inscriptions : du 18 au 21 février - 8h30 à 12h
à la mairie de Saran, Direction de l'Action Sociale.
Les circuits de cars seront publiés sur la République du Centre 15 jours avant la date du banquet.

Un guide personnalisé pour accompagner les personnes confrontées au décès d'un proche.

Un décès est une épreuve douloureuse pour les proches.

Le guide du décès a été conçu pour les aider à connaître et prioriser les différentes formalités à effectuer dans ces circonstances. Rendez-vous sur :

<http://guide-du-deces.modernisation.gouv.fr>

puis répondez à 4 questions simples sur le défunt : âge, situations professionnelle et matrimoniale, existence de personnes à charges. En fonction des réponses, vous accéderez à une liste personnalisée des formalités à accomplir et à leurs modalités, étape par étape.

État civil

Naissance

Asma El Mosaoui – 6 décembre
Illan Delage Bontant – 6 décembre
Luna Leroux – 7 décembre
Azéline Clement – 11 décembre
Nolan Sochas – 14 décembre
Milla Sochas – 14 décembre
Keylian Creusat – 18 décembre
Myriam El Mossaoui – 25 décembre
Ryan Degeorges – 26 décembre
Kate Lemaire – 27 décembre
Hugo Pereira – 30 décembre

Mariage

Ludovic Auguste – Charène Linger – 7 décembre

Décès

Gérard Bertrand – 65 ans
Micheline Meneau – 80 ans
Annick Grillère – 67 ans
Marc Lablée – 77 ans
Jeanne Clément – 99 ans
Antonio Alves Lopes – 63 ans
Madeleine Javoy – 82 ans

INSEE

L'Insee effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.



M. Daniel Charneau, enquêteur de l'Insee prendra contact avec les foyers concernés au cours du premier trimestre 2013. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Un nouveau château d'eau dans le ciel saranaïsis...



vue du parc de loisirs

*Bientôt, Repères
abordera les projets
de modernisation
du système de
production et de
distribution d'eau
potable sur la commune*



vue du rond point de la RD2020